

## HOMMES ET CHOSES

Chronique hebdomadaire

**Le conflit de la chaussure à Québec.—Les patrons obtiennent gain de cause.—Le droit, l'équité et la charité.**

Depuis longtemps, les patrons des manufactures de chaussures de Québec se plaignaient que les unions leur faisaient des conditions de travail impossibles.

Et, au mois de novembre dernier, prétendant qu'ils ne pouvaient plus soutenir la concurrence, ils proposaient à leurs ouvriers une nouvelle échelle de salaires.

Ceux-ci se récrièrent, protestèrent. Les patrons répondirent: C'est à prendre ou à laisser, ou bien vous accepterez les salaires que nous offrons, ou bien nous fermerons nos portes.

Sa Grandeur Mgr Langlois intervint et proposa aux deux partis de soumettre leur cause à l'arbitrage.

Les patrons acceptèrent sans grand enthousiasme l'arbitrage proposé. Ils disaient: A quoi bon? De deux choses l'une, ou bien le tribunal rejettera notre proposition, ou bien il l'acceptera. S'il la rejette, nous serons obligés de fermer nos portes; s'il l'accepte, les ouvriers se trouveront dans la position que nous leur offrons.

Le tribunal fut constitué avec l'entente que sa décision aurait un effet rétroactif. En attendant, une baisse générale de 10 pour cent fut tolérée.

La décision vient d'être rendue par le président du tribunal, M. le juge Tessier, qui donne gain de cause sur toute la ligne aux patrons.

Le représentant des ouvriers a enregistré sa dissidence.

Cette décision crée une situation très grave. Par son effet rétroactif, elle donne aux patrons le droit de retenir aux ouvriers tout ce qu'ils ont payé en plus de ce qu'accorde la sentence arbitrale.

Si cette sentence était strictement mise à exécution, certains ouvriers seraient obligés de rembourser à leurs patrons plus de \$200.

On nous dit que, réalisant que cette clause était de nature à causer du grabuge, à créer une injustice, les patrons, avant le prononcé de la sentence et à l'instigation du juge Tessier, auraient offert d'y renoncer.

De son côté le représentant des ouvriers, confiant d'avoir gain de cause, aurait refusé l'offre des patrons, en posant pour ultimatum: tout ou rien.

Et le tribunal ayant été constitué sur un accord signé par les deux partis acceptant la clause rétroactive, il ne pouvait passer outre sans un assentiment unanime.

On connaît le résultat: une situation malheureuse, qui va perpétuer le conflit, à moins que les patrons ne renoncent de plein gré à la clause rétroactive.

Le jugement décrète que les salaires non augmentés ni diminués dans l'échelle de prix soumise par les patrons resteront ce qu'ils étaient.

Les augmentations de salaires

offertes par les patrons sont acceptées.

Les diminutions seront de dix pour cent moindres que le propo-

saient les patrons.

Pour aider à mieux comprendre ce jugement, nous dirons que dans la chaussure les salaires sont fort inégaux. A côté d'un ouvrier qui fait facilement \$60.00 par semaine, un autre peine pour gagner \$20.00.

Les patrons proposaient de hausser légèrement les petits salaires et de diminuer considérablement les plus gros.

Par le jugement, la diminution

moyenne doit être d'environ vingt pour cent.

Cela s'applique aux ouvriers qui travaillent à la pièce. Quant à ceux qui travaillent à la semaine dans le département des semelles ils sont divisés en trois catégories avec salaires minimum de \$23, \$25, et \$27, respectivement.

Le tribunal recommande en outre un comité de classement, composé de représentants de chaque parti.

(Suite à la page 317)



Voyez ce Sceau d'Or sur les carpettes que vous achèterez



**Si gaie et si propre et nette--  
grâce à la Carpette en Congoléum!**

L'attrait de la cuisine dépend en grande partie du couvre-plancher. Voilà une des raisons pourquoi les nombreux superbes patrons de Carpettes en Congoléum Sceau d'Or sont si populaires.

Sur le plancher de cette jolie cuisine on voit la Carpette Congoléum dessin "Kashmir" No 562. Elle a un champ moiré de chaude couleur chamois avec bordure et figures de fleurs à contraste. Si vous préférez un patron conventionnel, vous pouvez choisir dans les jolies reproductions en tuile et mosaïque. Et pour la salle à manger, le vivoir et les chambres à coucher, il y a plusieurs patrons orientaux et autres motifs élaborés.

### Qualité exceptionnelle

Et vous êtes sûr d'avoir pleine valeur pour votre argent quand vous choisissez une Carpette Congoléum Sceau d'Or. Tous les matériaux sont choisis avec soin, chaque degré du procédé de fabrication inspecté de près.

Résultat: un couvre-plancher imperméable, à l'épreuve de la pourriture, dont la surface portante garde sa beauté durant tout son long service.

Fabriquées au Canada  
—par des Canadiens  
—pour les Canadiens

CARPETTES ARTISTIQUES  
EN  
**CONGOLEUM**  
Marque Sceau d'Or



Les Carpettes en Congoléum Sceau d'Or vous exemptent le gros de l'ouvrage leur surface à la fois ferme et unie est si aisée à nettoyer. De plus, elles font à plat sans attache d'aucune sorte.

### Très bon marché et durables

Avec tous ces avantages les Carpettes en Congoléum sont très bon marché. Leur bas prix et leur extrême durabilité en font le couvre-plancher le plus économique qu'on puisse acheter. Elles se font en différentes grandeurs—des petites nattes aux carpettes grandeurs de chambres.

### Voir le Sceau d'Or

La femme demande de la valeur—une assurance que son argent est sagement dépensé. Ce point vital est pris en bonne considération par le Sceau d'Or collé sur chacune des Carpettes en Congoléum Sceau d'Or. Ce Sceau d'Or est votre garantie positive de bon travail, de matériaux de première qualité et de durabilité sans égale—en d'autres termes, de satisfaction complète.

CONGOLEUM CANADA LIMITED  
1270 rue St-Patrice, Montréal, Québec.

Congoleum Canada Limited,  
1270 rue St-Patrice,  
Montréal, Québec. B. F.

Messieurs.—Je serai heureux que vous m'adressiez (sans charge ou obligation aucune) une copie de votre dépliant illustré dit "Embellissez votre demeure avec des Carpettes artistiques en Congoléum Sceau d'Or".

Nom.....  
Rue.....  
Bureau de Poste.....  
Prov.....